

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 24 (1933)

Vorwort

Autor: Jaccard, Louis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRÉFACE

L'Annuaire de 1933 se présente à ses lecteurs sous la forme d'un volume de 312 pages, consacrées à la publication d'études de portée générale, de chroniques, d'actes législatifs et d'analyses bibliographiques.

C'est la formation du personnel enseignant dans les cantons de Vaud et de Genève qui constitue le fonds principal de la première partie de l'ouvrage. Le centenaire de l'Ecole normale de Lausanne, qui se célèbre au moment même où nous écrivons ces lignes, la promulgation toute récente d'un nouveau Règlement pour les études pédagogiques à Genève sont des faits d'une telle importance qu'il nous a paru devoir les signaler en tête du présent Annuaire.

En une quarantaine de pages, M. G. Chevallaz série les étapes qui, au cours de ces cent dernières années, ont marqué le développement de l'Ecole normale de Lausanne et caractérise l'œuvre accomplie par cet établissement, le seul qui, à titre officiel, prépare les instituteurs et institutrices nécessaires à l'école primaire vaudoise.

Dans une substantielle étude, M. Dottrens présente le nouveau Règlement pour les études pédagogiques dont vient de se doter le canton de Genève. Il relate, à ce propos, le passé de l'école genevoise dès 1794, soit dès le moment où la Constitution créait les écoles primaires. Après avoir passé en revue les idées débattues de nos jours au sujet de la formation des instituteurs, M. Dottrens s'attache à montrer comment elles sont expliquées dans ce règlement, dont le texte figure en troisième partie de l'Annuaire.

L'hygiène mentale est à l'ordre du jour dans les milieux scolaires. L'éminent praticien du Valais, M. le docteur Repond, esquisse les bases diverses de l'application d'une telle hygiène à l'enfance et à l'adolescence et délimite son action. Il attire ainsi l'attention sur les services que l'hygiène mentale peut rendre à la pédagogie. Sa collaboratrice, Mlle Guex, renseigne sur les expériences faites dans ce domaine en terre valaisanne, et M. Henchoz, le chroniqueur habituel de l'hygiène scolaire, tout en soulignant l'importance qu'il y a d'avoir une « hygiène du cerveau » au même titre qu'une hygiène du cœur, une hygiène de l'estomac, cherche à établir comment sont comprises les tâches de l'hygiène mentale dans les cantons romands.

A l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de Montaigne, M. le professeur Léon Barbey, de Fribourg, s'efforce, par des citations judicieusement choisies, de dégager les principes pédagogiques de

l'illustre moraliste, principes d'une pédagogie « remarquable, non pour l'amplitude de son programme, mais pour l'esprit qui l'anime ».

La première partie de l'Annuaire se termine par un travail de M. le docteur J. Wintsch sur les dessins d'enfants et leur signification. Cette étude du médecin des écoles de Lausanne est une intéressante contribution aux efforts déployés par la pédagogie et la psychologie modernes en vue d'une meilleure connaissance de l'enfant.

La Conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande a tenu sa séance de 1932 à Sion, celle de 1933, à Genève. L'Annuaire en résume les délibérations en même temps qu'elle donne un bref compte rendu des sujets traités à Vaumarcus, au Camp des éducateurs et à celui des éducatrices.

La chronique de la Suisse allemande, due à la plume alerte de M. le professeur Ed. Blaser, appelle l'attention sur des questions scolaires de portée générale ou spéciale qui ne manqueront pas d'intéresser les lecteurs de l'Annuaire. Signalons en particulier les pages consacrées à l'activité du Schweizerischer Lehrerverein, à celle de la presse pédagogique de la Suisse allemande, aux questions concernant la responsabilité civile des maîtres, l'assurance scolaire, l'enseignement pacifiste, etc.

Les chroniques habituelles des cinq cantons romands renseignent abondamment sur les faits scolaires de l'année écoulée, organisations et lois nouvelles, statistiques, conférences pédagogiques, médecins scolaires, décès, mises à la retraite, jubilés, etc.

Fribourg et le Valais signalent les changements survenus depuis l'année dernière à la tête des Départements de l'Instruction publique des deux cantons. Les chroniqueurs relèvent les mérites de MM. Perrier et Escher, anciens titulaires de ces départements, et soulignent les services rendus à l'école par les deux éminents magistrats. Ils expriment la faveur avec laquelle fut accueillie l'arrivée de leurs successeurs, MM. Pillier et Loretan.

Outre le Règlement genevois des études pédagogiques, la troisième partie de l'Annuaire publie le Règlement de l'Ecole normale de Lausanne, entré en vigueur le 15 avril 1933; le programme d'études primaires, élaboré l'hiver dernier pour la quatrième année du degré supérieur des écoles vaudoises, et un arrêté du Conseil d'Etat du canton de Vaud sur les cinématographes et dépôts de films.

C'est enfin à la présentation et l'analyse de trois ouvrages pédagogiques, parus récemment, qu'est consacrée la quatrième et dernière partie du volume.

L'Annuaire de 1933, comme on le voit, ne manque pas de variété. Nous espérons que le personnel enseignant et tous ceux qui s'intéressent à l'école y trouveront une ample provision de suggestions nouvelles et utiles et, partant, matière à encouragement. Jd.

PREMIÈRE PARTIE

